POLITIQUES D'ACCUEIL
& DE MAINTIEN DE POPULATIONS

Introduction au référentiel

www.referentiel-accueil.fr

Des clés pour COMPRENDRE

Des clés pour REUSSIR

Des clés pour AGIR

Une boîte à OUTILS

Ville Campagne

Datar

FEADER

RéseauRural Français

Pourquoi un référentiel des politiques d'accueil et de maintien de populations ?

Les mobilités et la question de la démographie du territoire réinterrogent les acteurs dans leurs choix de développement. Se poser la question de l'accueil et du maintien de populations permet de remettre à plat son organisation. C'est une manière de redessiner son projet de développement et ses pratiques professionnelles.

Les territoires ruraux connaissent depuis plus de deux décennies une recomposition démographique remarquable, basée pour l'essentiel sur un solde migratoire largement positif. Si cette tendance reste cependant à nuancer selon les régions, elle incite à reconsidérer sous un angle nouveau son ressort essentiel : les migrations résidentielles.

Ces migrations révèlent des mutations socioéconomiques et culturelles profondes. Cette recomposition parfois rapide des conditions économique, sociale, culturelle et environnementale nécessite un accompagnement lucide et volontariste de la part des collectivités et des acteurs pour ne pas subir en négatif des contraintes parfois extrêmement fortes liées à la mondialisation et la financiarisation de l'économie, au réchauffement climatique, aux enjeux alimentaires et démographiques et à l'augmentation du coût de l'énergie.

Quels sont alors les enjeux humains et territoriaux liés ou révélés par ces mobilités résidentielles parfois voulues, parfois subies et qui font enjeux de société aujourd'hui ? Comment l'action publique y répond-elle ou comment peut-elle y répondre ? Sur la base de connaissances et d'observations rassemblées par le Collectif Ville Campagne et ses partenaires dans le cadre de travaux menés par le Réseau rural français, nous vous proposons de faire le point sur ces problématiques.

Ce document est une introduction aux politiques d'accueil et de maintien de populations dans les territoires ruraux, dont la démarche est présentée de manière plus approfondie dans le Référentiel méthodologique **www.referentiel-accueil.fr**

Il a pour but premier de sensibiliser les acteurs à l'enjeu démographique et des mobilités et de leur permettre d'identifier les questions que cela sous-tend. Pour cela, nous avons souhaité donner la parole aux acteurs eux-mêmes observateurs de ces changements.

Nous espérons vivement que le présent document vous donnera envie d'aller plus loin dans la mise oeuvre d'une politique d'accueil !

Sommaire

Pourquoi un référentiel des politiques d'accueil et de maintien de populations ? ..... **p. 3**
Les territoires ruraux : mobilités résidentielles et regain démographique ..... **p. 4**
Les mobilités en jeu dans les territoires ruraux : illustrations ..... **p. 5**
> Le Pays Vitryat :
Développer les services et l'emploi pour maintenir la population
> Le Pays de Figeac :
Quand dynamique démographique rime avec dynamique économique
> La Communauté de Communes du Pays des Ecrins :
Maintenir les emplois pour maintenir la population et en accueillir de nouvelles
> Le Pays de la Provence Verte :
A la recherche du bon équilibre démographique
L'accueil et le maintien de populations au coeur des enjeux du territoire ..... **p. 17**
Les mobilités en jeu dans les territoires ruraux : éléments de synthèse ..... **p. 18**
Des politiques d'accueil pour renforcer l'attractivité des territoires ..... **p. 20**
La démarche Accueil, une posture et une méthode spécifiques ..... **p. 20**

Les territoires ruraux : mobilités résidentielles et regain démographique

Chaque année, environ 100.000 personnes s'installent en milieu rural. Apparu au cours des années 70, ce regain démographique s'est accentué dans les années 2000. Il se confirme et se poursuit encore aujourd'hui, même si certains territoires ruraux restent à la marge de ce phénomène.

Gagner en qualité de vie, allier projet de vie et projet professionnel, etc. Les motivations des populations évoluent, mais aussi les modes de vie dans la manière d'habiter, de travailler, de consommer… Le développement des technologies (moyens de communication et de transport) change le rapport au temps et à l'espace en réduisant les distances. On ne réside plus forcément là où l'on travaille. Les temps de parcours domicile-travail augmentent. Les résidences secondaires et de bi-résidentialité se développent. Et on ne consomme plus forcément là où l'on habite, mais aussi sur le lieu de travail ou de loisir.

Des mobilités protéïformes

Mobilité résidentielles / mobilités professionnelles, mobilités pendulaires ou quotidiennes (domicile-travail-loisirs), mobilités liées au cycle de vie… à ces mobilités individuelles s'ajoutent les mobilités des biens et des ressources (marchandises, capitaux), ainsi que la circulation des données et de l'information (société du numérique, télétravail…).

Qu'elles soient subies ou choisies, ces mobilités s'accroissent et transforment les territoires. On assiste ainsi à une véritable recomposition sociale de ces derniers et à de nouvelles relations ville-campagne. Un habitant sur cinq vit notamment dans une commune rurale sous l'influence de la ville (INSEE, octobre 2011). Les lieux de production ne sont plus forcément connectés aux lieux de consommation. Les territoires où se concentre la richesse ne sont plus ceux qui produisent. Dans les espaces ruraux, les fonctions résidentielles, récréatives et touristiques prennent souvent le pas sur la fonction productive (agriculture, artisanat, industrie…). Ainsi, ces mutations requestionnent les territoires quant à leur choix de développement.

% Chiffres clefs

De 1999 à 2007, les communes à dominante rurale gagnent en moyenne 0,7% de population par an (INSEE, janvier 2007) ; soit une augmentation de 9% de la population rurale sur la période, contre 4,6% pour la population urbaine. Avec les petites unités urbaines, l'espace rural gagne ainsi plus d'habitants et conserve son dynamisme déjà observé depuis la fin des années 1970. Il y a plus d'arrivées que de départs (solde migratoire) et désormais plus de naissances que de décès (solde naturel), ce qui n'était pas le cas durant les années 1990. (INSEE, août 2011)

Des mobilités subies ou choisies ?

A l'image de familles aspirant à un meilleur cadre et une meilleure qualité de vie (maison, espace, sécurité), ou d'individus en quête d'un environnement rural plus en adéquation avec leur projet de vie et leur projet professionnel, les mobilités peuvent être choisies. A contrario, celles-ci peuvent être subies par certaines populations qui se voient repoussées en périphérie des villes en raison du coût de l'immobilier et du coût de la vie. De même, des phénomènes de précarité et d'exclusion induisent des immobilités dans les territoires ruraux.

Réel potentiel de dynamisation du tissu rural, ces mobilités et ce gain de population peuvent également produire des déséquilibres dans les territoires s'il n'est pas maîtrisé et anticipé : urbanisation et artificialisation des terres, problème d'intégration et de cohabitation, situation d'exclusion sociale… Il pose également question dans un contexte de mondialisation, de crise économique, d'accroissement du coût de l'énergie, et d'enjeu climatique et alimentaire (préservation des terres agricoles et des ressources).

Conscients de ces éléments, comment les territoires peuvent-ils se positionner et s'organiser pour accueillir de nouvelles populations ? Quelles questions se poser et quelles stratégies adopter pour travailler son attractivité et en faire un véritable levier de développement ?

France par Bassin de vie

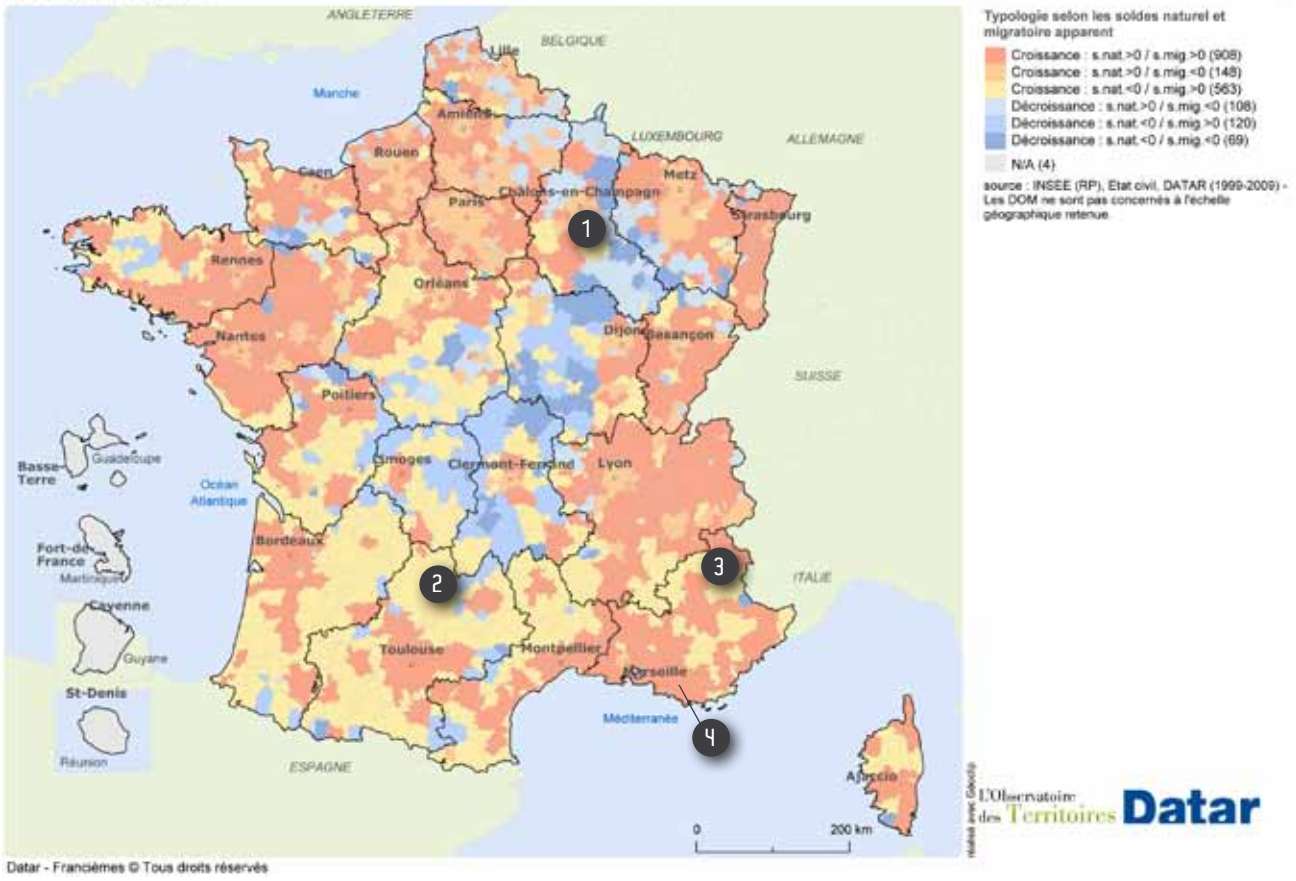

Datar - Francièmes © Tous droits réservés

Les mobilités en jeu dans les territoires ruraux : illustrations...

A travers quatre situations de territoires de métropole, nous vous proposons d'approcher les enjeux et les problématiques soulevés par la question démographique et les mobilités.

Les territoires présentés ici ne sont pas systématiquement engagés dans une politique d'accueil.

Tout territoire peut néanmoins s'identifier plus ou moins dans les problématiques auxquelles ces quatre territoires sont confrontés.

L'idée est ici de poser les enjeux et d'identifier ce qui les relie.

Situation 1 : Pays Vitryat

Champagne-Ardenne / Marne / Pays Vitryat / Vitry le François
Communauté de communes de la Saulx et Bruxenelle
Développer les services et l'emploi pour maintenir la population.

Situation 2 : Pays de Figeac

Midi-Pyrénées / Lot / Pays de Figeac
Quand dynamique démographique rime avec dynamique économique.

Situation 3 : Communauté de communes du Pays des Ecrins

PACA / Hautes-Alpes / Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
Communauté de communes du Pays des Ecrins
Maintenir les emplois pour maintenir la population et en accueillir de nouvelles.

Situation 4 : Pays de la Provence Verte

PACA / Var / Pays de la Provence Verte
A la recherche du bon équilibre démographique...

Pays Vitryat : Développer les services et l'emploi pour maintenir la population

Contexte

Situé dans la Marne, le Pays du Vitryat est un territoire rural marqué, depuis 1990, par un déclin démographique et industriel important (baisse de 30% des emplois industriels entre 1999 et 2009). «Certains secteurs connaissent une situation démographique difficile avec des problématiques sociales importantes (chômage, mobilité…). Seules les communes situées en périphérie de Vitry-le-François et le long des principaux axes de communication sont plus dynamiques et gagnent des populations. En outre, les projections de l'INSEE, laissent présager une baisse continue et un vieillissement très marqué de la population à l'échéance de 2040.»
Romain Guyot.

Michel Journet
Président de la communauté
de communes de la Saulx et Bruxenelle

Jessica Franquet
Directrice de la communauté
de communes de la Saulx et Bruxenelle

Romain Guyot
Directeur du Pays Vitryat

% Chiffres clefs

PAYS VITRYAT
47.548 habitants en 2009
- 3,3 % depuis 1999

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAULX ET BRUXENELLE :
5.731 habitants
- 4,95 % depuis 1999

Problématique

Michel Journet : « En très peu de temps, la communauté de communes a connu une chute importante de sa démographie. Il y a 5 ans, elle comptait 6.150 habitants, aujourd'hui, elle n'en compte plus que 5.750. Il est donc très important pour nous de conserver notre population et d'en accueillir de nouvelles ».

Améliorer le cadre de vie

Jessica Franquet : «L'enjeu premier est de maintenir la population en place et de lui assurer les services minimums. Sans cela, nous assisterions au départ progressif des jeunes, qui ne trouvent pas d'emploi sur place, et des personnes âgées qui ne peuvent pas rester vivre chez eux faute de services adaptés.»

Appuyé par le Pays, les communes et les communautés de communes du Pays Vitryat accentuent leurs actions pour améliorer l'offre et l'accès aux services (services publics, santé, petite-enfance, transport, TIC…) et l'offre de logement.

Faciliter l'accès aux services publics

Jessica Franquet : «Nous avons mis en place un Relais de services publics (RSP). Un outil de proximité au service de la population qui facilite l'accès à une meilleure qualité de services et qui nous permet notamment de toucher les populations qui ont le plus de difficultés et d'identifier d'autres problématiques».

Romain Guyot : «En matière de santé, tout le milieu rural était déficitaire. L'objectif était donc de maintenir les services sur place et d'installer de nouveaux professionnels. Aujourd'hui, notre action a permis de mettre en place 3 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et une maison médicale de garde. Nous avons aussi stabilisé le nombre de professionnels et installé quelques jeunes médecins généralistes».

Répondre aux besoins de mobilité et de transport

Michel Journet : «Le transport est une vraie problématique. Comme nous ne disposons pas de tous les services et commerces sur place et que la majeure partie des actifs travaille hors du territoire, les gens se déplacent beaucoup sur les 3 villes voisines. Avec l'augmentation du coût du carburant, la demande en transport collectif sera de plus en plus forte. Or, elle n'existe pas à l'heure actuelle. Nous avons mis en place avec le Conseil général une navette à la demande à destination des personnes en insertion sociale et professionnelle qui ont besoin de se déplacer sur Vitry le François pour réaliser leurs démarches administratives. Nous menons également une réflexion pour mettre en place une navette qui permettrait aux travailleurs de rejoindre Vitry-le-François, mais nous nous heurtons à des difficultés liées à la flexibilité des horaires. Une étude est en cours de réalisation à l'échelle du Pays et permettra d'élaborer un schéma de mobilité».

Oeuvrer pour la petite enfance & réduire la fracture numérique

Michel Journet : «Avant de s'installer, les gens demandent toujours s'il y a une école, des services périscolaires ou petite-enfance sur la commune, mais aussi si elle est reliée à internet haut débit.»

Romain Guyot : «Le Pays Vitryat encourage la création de micro-crèches sur le territoire. De plus, il existe encore aujourd'hui des secteurs qui n'ont pas accès au haut débit, voire même à Internet. Un projet est actuellement en cours et vise la couverture intégrale du territoire. Une démarche similaire va être également engagée sur la téléphonie mobile.»

Adapter l'offre de logement

Michel Journet : «En matière de logement, il n'y a pas de problème de disponibilité. Il s'agit plus d'adapter les logements. La communauté de communes porte une des deux OPAH du Pays Vitryat. Ce dispositif est très efficace, car il permet la rénovation des logements très anciens en apportant une aide aux économies d'énergie. Cela permet ainsi d'apporter un certain confort aux logements et de remettre en location des logements sur le marché.»
Le Pays Vitryat, via sa contractualisation avec le Conseil Régional, subventionne également la création et la réhabilitation de logements sociaux pour répondre aux besoins des populations les plus en difficulté.

Dynamiser le tissu économique et l'emploi

Michel Journet : «la problématique principale de notre territoire, c'est l'emploi. Nous sommes sur un secteur économique très difficile dans une région rurale. Les emplois se trouvent principalement dans les trois grandes villes voisines. Or, les jeunes partent là où il y a de l'emploi et de l'activité.»

Jessica Franquet : «Le Pays Vitryat a mis en place une ORAC pour maintenir les commerces de proximité. Si cela permet de répondre à la demande des administrés, cela crée peu d'emplois. En raison de notre localisation et de la taille du territoire, il est difficile de mener des projets de développement économique.»

Mener une réflexion ciblée «emploi» à l'échelle du Pays

Une démarche de GPECT (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale) a été lancée et coordonnée par le Pays.

Romain Guyot : «Dans le cadre de la GPECT, nous travaillons sur les secteurs identifiés comme prioritaires : la métallurgie/plasturgie (secteur qui connaît actuellement une forte déperdition d'emplois industriels), le bâtiment et les services à la population. Il y a un enjeu fort sur ce dernier secteur, qui pose des problèmes de professionnalisation et d'amélioration des conditions de travail. La GPECT est une démarche intéressante, car elle permet d'affiner la connaissance des difficultés et des besoins dans ces secteurs d'activités, et d'identifier des solutions à mettre en place. Nous sommes situés sur un secteur économique en recomposition et très fragilisé. Il y a un véritable enjeu à accompagner la reconversion des personnes et à coordonner l'ensemble des acteurs. La GPECT est une démarche très partenariale qui permettra d'avancer en ce sens.»

Accompagner les porteurs de projet de création et reprise d'entreprises

Michel Journet : «Les artisans arrêtent leurs activités qui ne sont pas reprises pour certaines. Sur la commune de Cheminot, l'activité d'un ferronnier n'a pas été reprise. C'est donc un métier qui meurt.»

A l'initiative du Pays, un guichet Premier Accueil Création et Reprise d'entreprises a été créé en 2008 sur le constat qu'il n'existait rien pour renseigner les créateurs et les repreneurs. Après 3 ans d'existence, ce dernier donne beaucoup de satisfaction. Il accueille 4 à 5 personnes par semaine, souvent orientées par Pôle Emploi. Ce sont principalement des locaux et pour une faible part des personnes extérieures au territoire. Les activités soutenues portent essentiellement sur l'économie de proximité (commerce, artisanat…). Le guichet est animé par une personne à mi-temps et travaille en partenariat avec la CCI et la CMA. Il intervient très en amont du projet, organise des sessions d'information à l'installation/création et anime des journées de formation à la création.

Travailler l'image du territoire

Jessica Franquet : «Le territoire connaît un phénomène de paupérisation d'une partie de sa population. C'est sur celle-là que les actions sont ciblées pour le moment, mais les élus ont la volonté de ne pas cibler que ces populations et créer de la mixité. La paupérisation du secteur peut en effet avoir tendance à attirer les populations les plus en difficultés et à en faire partir d'autres. Cela peut amplifier l'image d'un territoire difficile. Aussi, nous essayons de communiquer sur le fait que les services que nous développons s'adressent à tous, et non pas uniquement aux personnes en situation difficile. L'animatrice du RSP accueille ainsi de plus en plus tout type de population. Même si les actions sont principalement axées sur l'insertion professionnelle et sociale, le RSP bénéficie à tous. De plus, nous avons mis en place depuis 2 ans un site internet qui renvoie vers ceux des communes de la communauté afin de montrer qu'il y a une dynamique intercommunale, mais aussi valoriser le cadre de vie et l'environnement.»

Mutualiser et travailler avec les territoires voisins et la ville centre

Une question d'échelle et d'articulation

Jessica Franquet : «Sur certains projets, la pertinence de la taille se pose. Les communautés de communes sont trop petites. Elles n'ont ni le personnel suffisant, avec des compétences suffisamment pointues, ni les moyens financiers pour porter des projets. Beaucoup de projets sont portés par le Pays, mais ce dernier n'intervient que dans la phase d'étude préliminaire, la mise en œuvre dépend des communautés de communes.»

Habitat/logement, services, développement économique, emplois… les actions articulées entre communautés de communes, Pays et ville centre doivent permettre d'avancer et de renforcer l'attractivité globale du territoire.

Une question de complémentarité avec la ville centre et les autres villes voisines

Jessica Franquet : «Nous sommes soumis à l'attractivité économique de Vitry-le-François, Saint-Dizier et Bar-le-Duc. Les actifs résidant sur notre territoire travaillent principalement dans ces 3 villes voisines. A titre d'exemple certains actifs de la base militaire de Saint-Dizier habitent sur notre territoire, mais ont leur vie économique et culturelle sur Saint-Dizier. Plus qu'un réel attrait, ces villes transforment notre territoire en communes dortoirs.»

Romain Guyot : «En matière de développement économique, parallèlement aux actions menées par le Pays, la ville centre travaille sur le développement de filières environnementales autour de projets axés sur le développement durable.» ■

Pays Vitryat

Association de Développement de Vitry et son Arrondissement
Centre d'affaires «La Fabrique»
6 bis avenue de la République - 51300 Vitry-le-François
tél : 03 26 62 10 69 - fax : 03 26 62 10 62
adeva.pays@wanadoo.fr - www.pays-vitryat.fr

Pays de Figeac : Quand dynamique démographique rime avec dynamique économique

Contexte

Depuis la fin des années 1990, à l'instar du reste du département, le territoire connaît un regain démographique migratoire. L'arrivée de population active jeune depuis 2005 ne suffit pas à compenser le vieillissement marqué de sa population. Le départ de ses actifs dans les dix années à venir laisse présager une diminution préoccupante des ressources en main d'œuvre.

Jean-Claude Lugan
Vice-président du Syndicat Mixte du Pays de Figeac en charge de l'économie et du SCoT.

Bénédicte Dupré
Directrice du Syndicat Mixte du Pays de Figeac.

Problématique

Les ressources humaines : un enjeu pour le développement économique, ou comment répondre à un risque de pénurie de main d'oeuvre « dans une situation difficile où l'économie pouvait péricliter ». Bénédicte Dupré.

Appuyer les petites entreprises dans leurs actiuités, leurs projets et la gestion de leurs ressources humaines

Bénédicte Dupré : «Notre territoire présente un tissu important de très petites entreprises (TPE). Au nombre de 3.600, elles représentent autant en nombre d'emplois et autant, voire plus d'emplois que les grandes entreprises du territoire. Malgré l'existence de dispositifs d'appui aux entreprises, nous avons constaté que ces dernières les sous-utilisaient. Nous avons donc décidé d'agir directement auprès de ces très petites entreprises (TPE) en créant une plateforme de services aux TPE.»

Ce dispositif est un guichet unique qui permet de mutualiser les outils et dispositifs d'appui et de renforcer la proximité avec les TPE. Elle associe les différents acteurs institutionnels, les chambres consulaires, mais aussi les entreprises du territoire. Elle accompagne les entreprises au quotidien en facilitant la mobilisation des outils existants et en mettant en place des actions de dynamisation économique et de mise en réseau des entreprises : forum des entrepreneurs, club entreprises, opération qualité commerces… La plateforme les appuie aussi bien sur des aspects techniques, d'innovation, de commercialisation, que sur les aspects organisationnels, notamment sur des démarches de gestion des ressources humaines : prédiagnostics RH dans les entreprises, enquêtes sur les besoins en RH et en formation, d'appui au recrutement, actions en faveur de l'emploi des jeunes, développement de l'apprentissage, de parcours professionnels sécurisés….

Faciliter le recrutement de nouueaux actifs, une question de communication : informer, ualoriser, prospecter

Informer sur les possibilités d'emplois du territoire

Bénédicte Dupré : «Dans le cadre de cette plateforme de services, nous recensons les offres d'emplois que nous diffusons à l'échelle du Pays dans le journal Dynamique Entreprise.»

Jean-Claude Lugan : «En partenariat avec la Maison de l'emploi, Pôle emploi et le CIO, nous intervenons auprès des jeunes lycéens et étudiants du territoire et à l'extérieur pour les sensibiliser aux possibilités d'emplois qu'offrent les métiers de l'industrie, notamment ceux des secteurs présents sur notre territoire.»

Ualoriser le territoire : Se faire connaitre et se distinguer

Bénédicte Dupré : «Faire venir de nouveaux actifs, c'est aussi savoir communiquer sur les atouts du territoire en se distinguant des autres territoires ruraux. Pour une personne extérieure, tous les territoires ruraux peuvent avoir les mêmes caractéristiques (environnement, cadre de vie…). Nous avons une dynamique culturelle, sportive et touristique qui peut intéresser les nouveaux actifs, mais sur lesquels nous ne communiquons pas forcément bien. Nous avons donc réalisé tout un travail pour mieux mettre en valeur nos atouts, à travers notre site internet notamment.»

% Chiffres clefs

Pays de Figeac

38.239 habitants,
44 habitants / km² en 2006

1999-2006 : + 2.000 habitants,
Evolution annuelle : + 0,8 %
Solde migratoire : + 1,1 % / an
Solde naturel : – 0,8 % / an

Prospecter… des outils qui intéressent les petites comme les grandes entreprises

Bénédicte Dupré : «Depuis peu, les grandes entreprises semblent s'intéresser aux outils que nous avons développés dans le cadre de la plateforme de services, notamment le livret d'accueil du nouveau salarié ou le journal Dynamique Entreprise, dans lequel elles diffusent leurs offres d'emplois. Nous mettons actuellement en place un partenariat avec la Mecanic Vallée, regroupant principalement des grandes entreprises, une action ciblée sur les métiers de la mécanique, aéronautique et de l'industrie. Ces dernières n'arrivant pas à recruter, l'objectif est de les accompagner dans la prospection de salariés à l'extérieur du territoire, auprès de bassins en reconversion ou d'écoles spécialisées. Dans la même logique, nous participerons à des salons pour prospecter de nouveaux actifs aussi bien pour les petites que les grandes entreprises. Nous lancerons également un plan de marketing territorial.»

Faciliter l'installation et l'intégration des nouveaux salariés

Faire connaitre le territoire et son offre de services aux nouveaux installés

Bénédicte Dupré : «Dans la cadre de la plateforme TPE et en partenariat avec un club d'entreprises, nous avons mis en place un livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés. Il leur permet à leur arrivée de disposer d'informations sur leur entreprise, mais aussi sur le territoire, les services dont ils pourront disposer, les activités culturelles et sportives, etc. L'objectif est qu'ils puissent disposer de toute l'information nécessaire à leur installation et leur intégration aussi bien d'un point de vue individuel que familial (conjoint, enfants), et qu'ils puissent au final se sentir bien accueillis.»

Répondre aux besoins de logement

Jean-Claude Lugan : «Le logement est un véritable problème sur notre territoire et un frein à l'installation de nouveaux actifs. A l'heure actuelle, nous avons un déficit de l'offre. Les communautés de communes mettent en place des PIG ou des OPAH, mais cela ne suffit pas à répondre à tous les besoins. Nous espérons que le lancement des travaux autour de l'élaboration du SCoT apportera de premières réponses. Pour répondre en partie à cette problématique, nous avons récemment constitué un réseau d'hébergeurs spécifiquement dédiés aux jeunes actifs situés en début de carrière, et qui sont pour certains en intérim, en CDD, en apprentissage ou en stage et qui pour cette raison ont des difficultés à trouver un logement sur une courte période.»

Le transport, une uraie problématique en milieu rural

Jean-Claude Lugan : «La question du logement est aussi liée à la problématique des transports en milieu rural. Ne trouvant pas de logement sur place, de nombreux actifs habitent à plus de 20-30 km de leur lieu de travail, Figeac, qui regroupe les principales activités. Avec l'augmentation du coût du carburant, les actifs gagnant à peine plus de 10% du Smic verront leurs salaires fortement imputés. Les chefs d'entreprises nous ont d'ailleurs signalé que dès que le prix de l'essence augmente certains salariés ne viennent pas travailler. L'enjeu prochain est donc de répondre à cette problématique, à laquelle les dispositifs de transport à la demande actuellement mis en place sur le territoire ne permettent pas de répondre. Nous souhaitons notamment étudier les possibilités qu'offrent le covoiturage ou les centrales de mobilité. Une étude sur la mobilité sera également lancée dans le cadre de la mise en place d'une GTEC (Gestion territoriale des emplois et des compétences).»

La question de l'emploi du conjoint

Bénédicte Dupré : «Dans nos territoires ruraux, la question du double emploi est un réel problème auquel nous n'avons pas encore trouvé de réponse. Nous essayons toutefois d'attacher une attention particulière au conjoint en essayant de l'accompagner dans sa recherche d'emploi et en faisant jouer nos réseaux, notamment nos réseaux d'entreprises. Mais nous n'avons pas encore formalisé de dispositif particulier.»

Les ressources humaines : Une question d'anticipation et de prospective

Jean-Claude Lugan : «Toujours dans cette dynamique, nous allons lancer, en partenariat avec le club d'entreprises «Mode d'Emploi» une démarche de Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC). L'idée est de faire de la prospective sur les emplois et les profils professionnels qui seront nécessaires dans les prochaines années. Nous ne nous limiterons pas uniquement au domaine industriel, mais travaillerons aussi sur l'agriculture, secteur très important pour notre territoire qui connaît actuellement de réelles difficultés et une diminution importante de ses actifs.» ■

Pays de Figeac

Association pour le Développement du Pays de Figeac
1, avenue Jean Jaurès
BP 86 - 46103 FIGEAC Cedex
Tél : 05 65 34 78 67
Fax : 05 65 34 79 02
contact@pays-figeac.fr
www.pays-figeac.fr

La Communauté de communes du Pays des Ecrins :
Maintenir les emplois pour maintenir la population et en accueillir de nouvelles

Contexte

Située dans les Hautes-Alpes, la Communauté de communes du Pays des Ecrins est un territoire de montagne qui a perdu de la population suite à la fermeture de l'Usine Péchiney à L'Argentière la Bessée, sa plus grosse commune. Aujourd'hui, il regagne tout juste de la population et son activité économique repose à 80 % sur le tourisme, principalement le tourisme d'hiver et le ski alpin.

Cyrille Drujon d'Astros,
Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins, Maire de Freissinières

Stéphanie Poncelet,
Responsable du pôle développement économique et services au Pays des Ecrins

% Chiffres clefs

Pays de Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

34.281 habitants,
16 habitants / km² en 2008
1999-2008 : + 0,7 % d'habitants
Solde naturel : + 0,4 % / an
Solde migratoire : + 0,3 % / an

Communauté de communes du Pays des Ecrins

6.688 habitants en 2010,
13 habitants / km²,
2002-2010 : + 10,9 % d'habitants

Problématique

Cyrille Drujon d'Astros : «L'enjeu principal est l'emploi, car comme pour beaucoup de territoires ruraux, s'il n'y a pas d'emploi, il ne reste pas grand chose. Il est donc difficile de maintenir la population et d'en attirer de nouvelles. Ainsi depuis la fermeture de l'usine Péchiney il y a 25 ans, toutes les actions ont eu pour objectif de renforcer l'emploi pour que les gens résidant sur le territoire puissent travailler et que d'autres puissent venir travailler chez nous.»

Maintenir et renforcer l'activité économique du territoire

Cyrille Drujon d'Astros : «Nous avons travaillé sur deux axes principaux : le tourisme, qui représente 80 % de notre activité économique et est fortement liée à l'activité des stations de ski l'hiver et aux activités estivales, et le maintien d'une industrie sur place, bien qu'elle se soit fortement réduite durant ces dernières années. Notre action est aussi d'accompagner L'Argentière dans sa reconversion pour faire d'une ville industrielle une ville plus touristique.»

Former les actifs et développer de nouvelles compétences

Cyrille Drujon d'Astros : «Au delà du développement des stations, nous avons travaillé à la création de centres de formation, l'un spécifique aux métiers du bâtiment, l'autre aux métiers de la montagne. Les sports et activités d'eau vive constituent un secteur à fort potentiel par la pratique du canoë-kayak, du raft, etc. Nous avons donc créé un stade d'eau vive qui accueille des compétitions et des entrainements et sert aussi au centre de formation qui prépare les jeunes aux métiers d'accompagnateurs en eau vive. Cela a permis à certaines personnes d'acquérir des compétences supplémentaires et d'avoir une pluriactivité, l'une l'hiver dans les stations de ski, l'autre en tant que moniteur de raft ou de nage en eau vive par exemple. Nous avons également un centre qui forme des compagnons aux métiers du bâtiment. Et tout récemment, nous avons appuyé un industriel dans la création d'un centre de formation aux métiers de l'industrie. De taille plus modeste, il permet de répondre aux besoins de notre industrie locale. Ces centres de formation contribuent au maintien de l'emploi sur place et à la pluriactivité, très développée sur notre territoire. Ils ont permis non seulement de maintenir la population en faisant en sorte qu'elle puisse trouver du travail sur place, mais aussi à de nouvelles personnes de venir s'installer. Ainsi, le centre de formation aux métiers de la montagne rayonne au-delà du territoire, du département et de la région, et accueille des jeunes de la France entière. Au bout d'un ou deux ans de formation, des personnes restent et deviennent pour certaines pluriactives.»

Rapprocher la ressource humaine des entreprises

«A travers le relais de services publics (RSP) et en articulation avec le service de développement économique, auquel le RSP vient d'être rattaché, nous réalisons un travail de proximité avec les entreprises. Le RSP a connaissance des personnes en recherche d'emploi à travers le contact direct qu'elle a pu développer avec la population locale. Les entreprises peuvent le contacter pour diffuser une offre d'emploi, ou lorsqu'elles cherchent à recruter de façon urgente. Chaque année, en partenariat avec Pôle emploi, le

RSP organise un forum des saisonniers qui permet de mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi. Il a également travaillé avec les entreprises à la mise en place en 2011 du premier salon des services à la personne, qui a permis de valoriser ce secteur d'activité et ses métiers. Aujourd'hui l'idée est de faire du RSP un véritable guichet unique à la fois pour la population et les entreprises, et d'articuler les besoins de la population avec ceux des entreprises, notamment en matière d'emploi.»

Répondre aux besoins de logement et de services de la population active

Loger la population locale dans une région touristique attractive

Cyrille Drujon d'Astros : «Le logement est une vraie problématique dans nos zones de montagnes où l'espace est restreint et où, du fait de son attractivité touristique, beaucoup de logements deviennent des résidences secondaires et font augmenter les prix de l'immobilier. Nous essayons d'y travailler, mais avons de réelles difficultés à la traiter en totalité, parce que c'est complexe et que nous n'avons pas forcément les moyens financiers. Dans les communes les plus touristiques, Puy Saint-Vincent, Pelvoux et Vallouise, les jeunes n'arrivent pas à acquérir de logement ou de terrain, car les prix sont très élevés. Avec les communes, nous menons conjointement une politique de création d'un parc locatif. L'enjeu le plus important est de répondre à la demande de logement à l'année pour les personnes résidant de façon permanente sur le territoire. Beaucoup ont des activités saisonnières, mais ne sont pas de vrais saisonniers dans le sens où ils ne résident pas de façon temporaire sur le territoire, le temps d'une saison. Depuis 5 ans, nous avons mis en place une OPAH pour créer des logements destinés à la location à l'année et non saisonnière. Certaines communes jouent le jeu en mettant en place des logements locatifs communaux. L'office HLM permet aussi de disposer d'un certain nombre de logements à loyer modéré. Nous avons participé également à la mise en place d'un logement pour les jeunes travailleurs qui permet de les accueillir sur des périodes courtes de 10 jours à 6 ou 10 mois, le temps de trouver un logement pérenne.
Pour répondre à la demande des «vrais» saisonniers, c'est-à-dire des résidents temporaires, nous avons mis en place un logement des saisonniers à la station de Puy Saint-Vincent.»

Stéphanie Poncelet : «Le relais de services publics, en matière de logement, permet également de mettre en relation l'offre et la demande et facilite l'information sur les dispositifs existants ou la diffusion d'annonces par exemple.»

Adapter les services à la population aux besoins des actifs du territoire

Cyrille Drujon d'Astros : «Aujourd'hui, si le territoire ne proposait pas des services adaptés, nous ne pourrions par conserver nos actifs. Notre économie est représentée par des secteurs où les exigences horaires sont en décalage avec la vie familiale (emplois saisonniers dans les commerces, les remontées mécaniques…). Nous avons donc besoin de garderies périscolaire, de cantines, de crèches, de centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, qui correspondent aux périodes durant lesquels les parents travaillent. Ces services sont indispensables pour conserver notre population. Nous essayons de proposer des amplitudes horaires assez larges et d'adapter l'offre en fonction des périodes. Les activités de loisirs, culturelles ou sportives, sont moins essentielles, mais correspondent à des activités auxquelles les gens sont attachés. Les collectivités se voient donc progressivement dans l'obligation de mettre en place des services qu'elles n'avaient pas avant, voire de répondre à des demandes parce que pour des raisons de confort les attentes évoluent.»

Anticiper l'avenir, car avec le réchauffement climatique, on ne sait pas de quoi demain sera fait…

Diversifier les activités économiques

Cyrille Drujon d'Astros : «Avec le réchauffement climatique, nous ne savons pas ce que sera l'avenir des stations de ski de moyenne altitude si la neige n'est plus au rendez-vous. Or notre économie est basée à 80 % sur le tourisme, qui est lui-même basé sur le ski alpin à 80 %. C'est donc un véritable enjeu pour notre territoire de diversifier nos activités, même si nous n'arriverons pas à remplacer du jour au lendemain cette activité économique par une autre qui soit aussi importante. Nous travaillons sur 3 axes. Premièrement, nous essayons de diversifier les activités touristiques et de proposer autre chose que le ski alpin l'hiver et les sports de pleine nature l'été, en développant le ski de fond ou des activités culturelles par exemple. Dans le cadre d'un PER, nous avons créé un musée et un parcours autour de l'eau et le patrimoine industriel. Deuxièmement, nous travaillons au maintien de l'industrie existante et au développement de nouvelles activités, comme celles liées aux sports de haute montagne (matériels spécifiques : canoë-kayak, parapente, VTT).»

Prospecter et accueillir de nouvelles entreprises

Cyrille Drujon d'Astros : «Nous avons développé une zone d'activité et créé des locaux pour accueillir une pépinière d'entreprises. Nous avons participé à des salons pour nous faire connaitre et prospecter des entreprises potentielles. Nous avons de bons retours car il existe des constructeurs qui cherchent à s'implanter dans une région où ils peuvent tester leur matériel. Même si nous sommes éloignés des grandes voies de communication, les prix du foncier et de l'immobilier restent intéressants. Enfin, nous essayons d'attirer des actifs désireux de travailler depuis chez eux grâce aux nouvelles technologies. L'accès au haut débit est un véritable enjeu. Ainsi, j'ai récemment aidé à installer sur ma commune deux net-entrepreneurs qui travaillent pour une clientèle nationale, voire internationale. L'un est designer textile et l'autre est spécialisé dans le matériel destiné au bâtiment et spécifique à la construction bois.»

Accompagner les entreprises dans leurs démarches et projets

Stéphanie Poncelet : «Pour accompagner les entreprises, dans une démarche de création, de développement ou de transmission, nous avons créé un guichet unique qui leur permet d'accéder à un premier niveau d'information et les oriente vers les bons organismes. Ce service a été récemment intégré au RSP qui constitue un lieu d'accueil à la fois pour la population et pour les entreprises. C'est un outil de proximité qui permet de travailler avec beaucoup d'acteurs et de réseaux (Pole emploi, consulaires, services sociaux…).»

Préserver le cadre de vie, atout principal d'attractivité de ce territoire

Cyrille Drujon d'Astros : «Nous savons que notre cadre de vie (l'environnement naturel, la montagne…) est notre principal atout. C'est sur celui-ci que nous avons basé notre activité touristique. Elle constitue aussi un facteur d'installation de nouvelles populations. Nous sommes donc convaincus de sa préservation. La mise en place d'un SCOT nous permettra de traiter des questions de développement urbain et touristique. Elaboré de manière concertée, il nous permettra de mener une action commune avec tous les acteurs concernés. Nous sommes conscients qu'il faut développer, et que cela peut se faire en rénovant ou en construisant du nouveau, mais en densifiant les villages plutôt qu'en les étendant. Nous pouvons améliorer les stations au lieu d'agrandir les domaines skiables.»

Cyrille Drujon d'Astros : «L'agriculture n'est pas une question communautaire. Nous n'en sommes qu'au balbutiement. Dans le cadre d'un groupe de réflexion, nous avons toutefois essayé d'identifier les difficultés et des solutions à apporter. Cela s'est traduit notamment par l'élaboration d'une charte forestière à l'échelle du Pays visant à limiter l'embroussaillement et à reconquérir les territoires de fauche.»

L'attractivité touristique : frein ou atout pour accueillir et maintenir la population ?

Cyrille Drujon d'Astros : «Le tourisme est un vecteur d'emploi, et l'emploi, un vecteur d'accueil de populations. Si l'on souhaite les maintenir, nous devons mettre en place des services pour répondre à leurs besoins. Or, ces services sont grandement financés par l'apport fiscal des touristes et des résidents secondaires. Le tourisme est donc important à double titre.»
Un touriste est un candidat potentiel à l'installation. Ce peut être un jeune retraité, mais aussi un actif avec sa famille. La communication touristique doit donc être pensée et articulée avec celle mise en place dans le cadre d'une politique d'accueil. L'image véhiculée par chacune des deux démarches doit être en cohérence. Les services mis en place à destination de la clientèle touristique peuvent renforcer l'offre de service à la population.

Un levier : mutualiser et travailler à l'échelle du Pays entre communautés

Stéphanie Poncelet : «Nous travaillons aussi à l'échelle du Pays où les quatre communautés de communes ont à peu près les mêmes dynamiques et politiques de développement. À l'échelle du Pays, il existe 3 RSP ayant tous des compétences économiques et sociales, et une maison des saisonniers ayant une mission spécifique. Les 4 services ont élaboré ensemble un guide «Vivre et travailler en Grand Briançonnais» qui donne toutes les informations nécessaires aux personnes qui arrivent sur le territoire du pays et qui souhaitent «vivre, travailler et entreprendre». De même, nous avons mutualisé des outils ou mis en place des outils communs : base de données logement, emplois, entreprises…» ■

Communauté de communes du Pays des Ecrins

404 Av. du Général de Gaulle - BP 2 - 05120 L'Argentière la Bessée
Tel. 04 92 23 11 17 - Fax : 04 92 23 04 09
info@cc-paysdesecrins.com
http://www.cc-paysdesecrins.com/

Pays de la Prouence Uerte : A la recherche du bon équillibre démographique...

Contexte

La Provence Verte est un territoire situé dans le Var à proximité des agglomérations d'Aix, Marseille et de Toulon. Après une urbanisation rapide de la côte varoise, l'arrière pays connait une croissance démographique extrêmement importante. De 44.000 habitants dans les années 70, la population du Pays atteint aujourd'hui presque 100.000 habitants (92.500 en 2006) avec une densité moyenne de 80 habitants/km². A ce rythme, elle devrait atteindre 130.000 habitants en 2020. La diminution des temps de trajet, rendue possible par les grands axes routiers (Nationale 7 et autoroute A8) et le coût du foncier, moins important par rapport aux agglomérations environnantes, a rendu aujourd'hui le territoire plus attractif.

Michael Latz
Président
du Pays de la Provence Verte

Marc Juillet
co-Directeur
du Pays de la Provence Verte

% Chiffres clefs

Pays de la Prouence uerte

100.000 habitants
80 habitants/km²
1999-2007 :
+ 3 % d'habitants / an
Solde naturel : + 0,2 % / an
Solde migratoire : + 2,8 % / an

Problématique

Marc Juillet : «La croissance démographique du Pays s'est traduite par une consommation foncière extrêmement importante avec un rythme de construction de 4 logements par hectare et un habitat très diffus (la maison individuelle représente 9 logements sur 10, et les logements collectifs seulement 9 % des constructions).» Autre conséquence : une augmentation du coût de l'immobilier qui pose la question de la maîtrise foncière et de l'accès au logement à toute une partie de la population.

Répondre au besoin de logement

Michael Latz : «Le logement est un problème récurrent pour notre territoire et constitue un frein au développement de son économie. Les chefs d'entreprises nous font comprendre que le territoire n'apporte pas de solution satisfaisante au logement de leurs employés.

Nous avons une double problématique : apporter une réponse au problème de logement des gens de notre territoire et apporter une réponse adéquate, mesurée et contrôlée aux gens qui souhaitent s'installer sur ce territoire soit parce qu'ils fuient la pression démographique et la pression foncière des territoires autour de chez nous, soit parce qu'ils viennent travailler ici.

Si ces dernières années ont privilégié la villa avec 3 à 5.000 m² de terrain, aujourd'hui ce type de logement ne répond absolument pas aux besoins de 80 % de nos habitants qui portent sur des logements locatifs ou des logements en accession à la propriété à des tarifs moins élevés que ceux pratiqués aujourd'hui. Nous manquons notamment de logements pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes à revenu modeste.»

Marc Juillet : «Les nouveaux habitants sont issus des agglomérations voisines d'Aix, Marseille, Toulon, ou pour une part de l'Europe du Nord. Ils ont des niveaux de revenus supérieurs aux locaux et donc un pouvoir d'achat qui leur permet d'acquérir du terrain ou de faire construire plus facilement. Cela a des effets mécaniques sur les prix de l'immobilier qui sont 30 % au dessus de la moyenne nationale. Il y a donc un décalage entre le pouvoir d'accession à la propriété des ménages locaux et celui des personnes qui viennent de l'extérieur.

On constate, de plus, que 75 % des ménages de notre territoire sont éligibles à des logements sociaux. Or, ceux-ci ne représentent que 6 % du parc de logement en résidences principales de notre territoire.

Dans le cadre du SCOT, nous menons des réflexions pour définir des prescriptions qui visent à développer des logements locatifs sur le territoire, notamment des logements sociaux, à privilégier des formes d'habitat plus adaptées, à densifier les zones constructibles ou lâcher les zones constructibles autour des centres villes et des centres bourgs. L'idée est d'assigner à chacune des communes des objectifs à atteindre à travers le SCoT et qui seront mis en place dans le cadre des PLH de chaque communauté de communes.»

Urbanisation maîtrisée et préseruation du cadre de uie, des terres agricoles et de la ressource

Marc Juillet : «Nous souhaitons éviter de faire ce qui a été pratiqué jusqu'à présent, c'est-à-dire une urbanisation au fil de l'eau, commune par commune, sans réflexion d'ensemble, qui a favorisé le mitage et l'habitat diffus. Cette urbanisation s'est traduite par une pression accrue sur les milieux et la nappe phréatique, sur le cadre de vie et les paysages, mais aussi par l'augmentation du nombre des déplacements.»

Urbanisation maitrisée à trauers le SCOT

Marc Juillet : «Pour limiter la pression sur les milieux et répondre aux besoins des habitants et des futurs habitants, plusieurs questions se posent : quelles formes de logement privilégier pour les héberger ? quel type d'urbanisme et de forme urbaine peut-on développer ? L'aménagement est donc une question centrale. Nous souhaitons arriver à des actions plus concertées qui visent à densifier et resserrer le tissu urbain autour des axes principaux et des communes les plus desservies par les axes de communication. L'objectif est de rapprocher les logements des zones d'emplois et les zones d'emplois des axes de communication principaux. L'idée est notamment de s'appuyer sur les pôles urbains secondaires et de définir à chaque commune un rôle, car toutes n'ont pas les mêmes vocations. A l'échelle des communes, le but est de resserrer la maille urbaine sur les centres anciens et sur les axes de communication principaux en ne consommant plus de terres agricoles.»

Préseruation des terres agricoles

Michael Latz : «L'agriculture est une activité économique extrêmement importante sur ce territoire. Elle est facteur de création de richesses, de paysages et d'identité. De plus des études confirment qu'en deçà d'un seuil de 14 % de terres agricoles, cette activité économique n'est pas localement viable. Nous avons un exemple à côté de chez nous dans les Alpes Maritimes où la SAU est descendue autour de 11-12 %. Nous souhaitons à tout prix préserver l'agriculture face à la croissance démographique et à la pression foncière. Nous avons donc pris une mesure emblématique qui s'applique à toutes les communes et qui consiste à ne plus toucher à aucune terre agricole en Provence verte. Si une collectivité souhaite changer la destination d'un sol agricole pour aménager une zone d'activité économique ou commerciale ou construire des logements, elle doit remettre en culture la même surface de qualité agronomique équivalente sur le territoire de la Provence Verte. Dans le cadre du SCOT, nous travaillons dans cet objectif avec tous les acteurs. Un cabinet de juristes nous accompagne actuellement pour monter ce projet.»

Accompagner le dévelopement économique et créer de la ualeur ajoutée sur le territoire

Michael Latz : «Je ne suis pas partisan d'un territoire dortoir des grandes agglomérations voisines. Pour moi, il est donc fondamental de développer de l'activité économique et de la valeur ajoutée sur notre territoire et d'éviter que les gens travaillent et créent de la valeur à l'extérieur. La croissance démographique doit être le corolaire de l'activité. Ces vingt dernières années ont permis le développement de deux grands secteurs, la grande distribution et le bâtiment, mais ceux-ci sont fortement liés et dépendants de la croissance démographique. L'idée serait peu à peu de définir des choix d'orientation économique qui créent et donnent du sens à notre territoire en favorisant notamment les filières dites «durables» et en inscrivant le développement des zones d'activité dans ce cadre.

Nous avons actuellement un gros projet de valorisation de la filière bois avec production de plaquettes et d'électricité. L'écoconstruction présente également un potentiel, car notre territoire dispose de ressources en biomasse importantes. Pour accompagner les démarches de création et de reprise d'entreprises, nous avons mis en place depuis 8 ans le dispositif DEFI. Animé par le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, ce service gratuit accueille et oriente les personnes dans leur projet professionnel et leur parcours de création d'entreprise. Cette opération a un véritable succès. 500 personnes sont reçues chaque année et 16 % des entreprises nouvellement créées sont issues de ce dispositif. Ce sont essentiellement de très petites ou moyennes entreprises (TPE, PME). 350 à 500 entreprises ont été créées et fonctionnent à ce jour. Les créateurs d'entreprises sont soit des gens qui vivent déjà sur le territoire soit des gens qui viennent s'installer. Cela participe à la dynamique du territoire.»

Marc Juillet : L'accompagnement du développement économique passe également par une professionnalisation et une organisation plus optimum du tourisme. Des résultats intéressant d'une étude menée par le Conseil Général laissent penser que nous pourrions largement optimiser les retombées sur notre territoire. Par ailleurs, une autre étude menée sur les retombées économique de la culture de notre territoire fait apparaître que chaque euro investit dans ce domaine rapporte chaque année 2 euros de retombées».

Les futurs enjeux

Mobilité transport : diminuer l'usage de la voiture individuelle

Marc Juillet : «Nous sommes sur un territoire rural avec un habitat très diffus, ce qui augmente d'autant la nécessité d'un véhicule individuel. Neuf déplacements sur dix se font en voiture. Pour le moment, nous répondons encore mal au besoin de transport. Nous n'avons pas de villages regroupés sur eux-mêmes avec une densité qui permette de rentabiliser des lignes de transport collectif. L'enjeu prochain sera pour nous de trouver des moyens de substitution à l'usage de la voiture individuelle. Même si nous n'arriverons pas à la remplacer complètement, l'idée est de trouver des solutions de remplacement à certains usages.»

Services : répondre aux besoins croissants

Michael Latz : «Avec la croissance démographique, les besoins en matière de service augmentent. En absorbant régulièrement de la population, les communes se rendent compte qu'il faut aménager de nouveaux équipements et améliorer l'existant : équipements scolaires, services publics, voiries, stations d'épuration, zones d'activité… Mais elles n'ont pas forcément les ressources suffisantes, ni les moyens de les aménager rapidement, car les budgets sont de plus en plus contraints. Des équipements commencent à voir le jour : piscines intercommunales, salles de spectacles intercommunales… Il y a une vraie réflexion à mener sur ce sujet ; nous n'en sommes malheureusement qu'au début.»

Une nécessaire concertation et sensibilisation des élus et acteurs du territoire

Marc Juillet : «A travers le SCOT, qui sera le document de planification du Pays, l'objectif est de limiter les impacts négatifs sur la biodiversité, l'agriculture ou le prix de l'immobilier, et donc de faire en sorte que les communes se dirigent petit à petit vers une politique foncière.»

Michael Latz : «Il y a un vrai travail de sensibilisation et de pédagogie à faire sur cette question démographique et sur les formes urbaines, les nouveaux types de logements HLM qui peuvent exister et qui sont d'un point de vue qualitatif plus intéressants. Nous avons réalisé une trentaine de réunions auprès de tous les conseils municipaux. Pratiquement tous ont été rencontrés, ou tout au moins les principaux. Nous avons mené au dernier semestre 2011 des réunions publiques pour rencontrer les gens. Nous avons également rencontré le Conseil de Développement. Le SCOT nécessite un véritable travail d'animation.»

Anticiper l'avenir et positionner de manière stratégique le territoire au sein de la région PACA

Marc Juillet : «A l'origine très rural, notre territoire est en train de devenir plus rurbain. A travers le SCOT, l'idée est de ne pas subir les orientations des agglomérations environnantes mais de se prendre en main. Nous pensons que c'est dans les territoires de l'arrière pays, dont le notre, que se fera le développement des 30 prochaines années de la région PACA. L'objectif est donc de définir un projet qui positionne stratégiquement notre territoire vis-à-vis des autres et d'en faire un territoire central et non plus interstitiel entre trois agglomérations.»

Michael Latz : «L'étape suivante sera de travailler en inter-SCOT pour réfléchir sur les problématiques communes et plus particulièrement au niveau des frontières entre SCOT.» ■

Pays de la Provence Verte

Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte
83170 Brignoles - tél. 04 98 05 12 22
contact@paysprovenceverte.fr
www.paysprovenceverte.fr

L'accueil et le maintien de populations au coeur des enjeux du territoire

Comme le montrent les situations précédentes, l'accueil et le maintien de populations sont au coeur des enjeux des territoires ruraux. Ils sont dépendants et interfèrent sur les conditions d'attractivité (économie, logement, services, environnement, cohésion sociale...). Ainsi, les politiques d'accueil visent à identifier les leviers sur lesquels agir pour répondre aux besoins des populations anciennes, nouvelles et à venir. En améliorant leurs conditions de vie, il s'agit également de trouver le juste équilibre pour contribuer au développement durable du territoire.

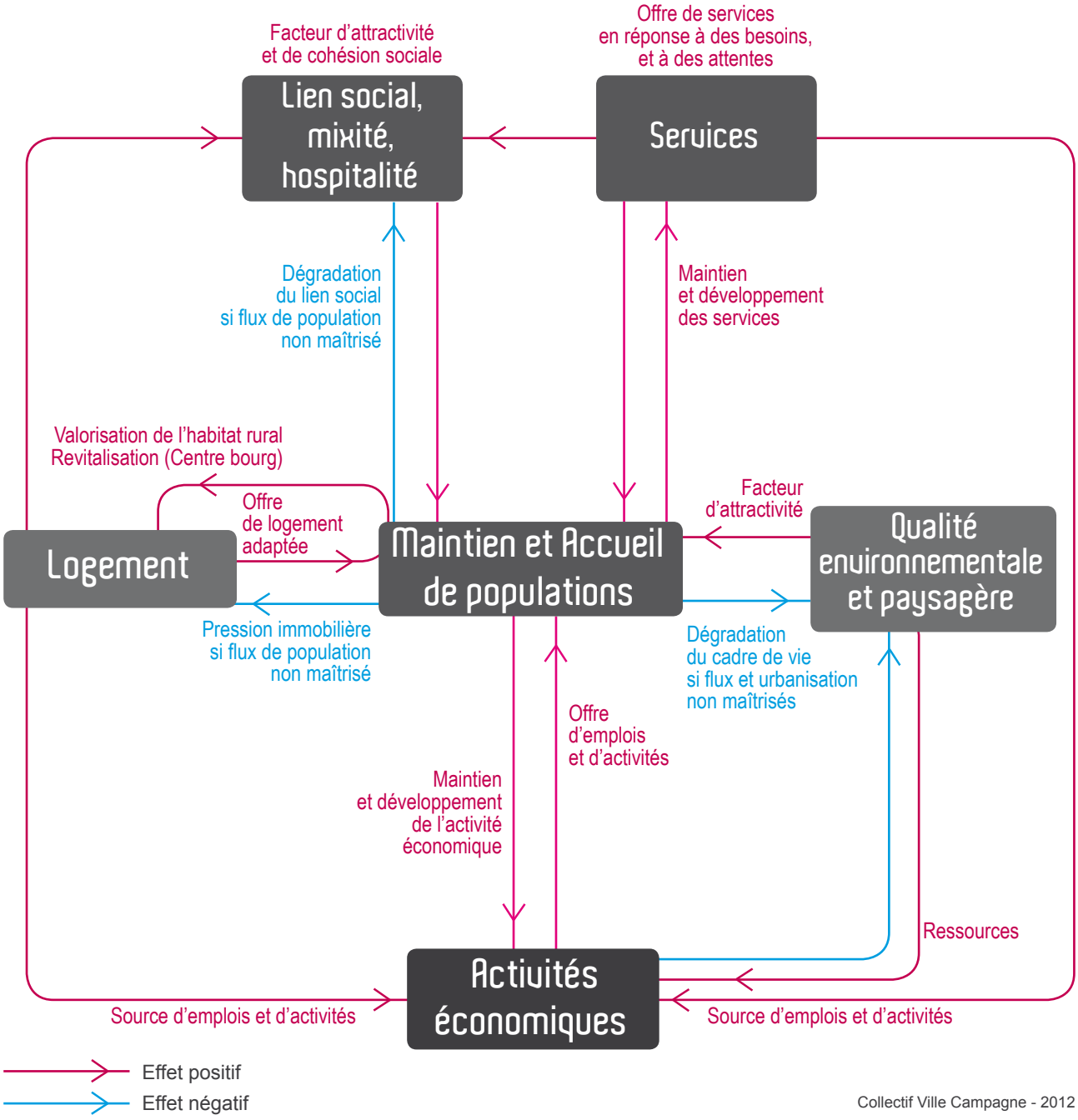
Facteur d'attractivité et de cohésion sociale
Offre de services en réponse à des besoins, et à des attentes
Lien social, mixité, hospitalité
Services
Dégradation du lien social si flux de population non maîtrisé
Maintien et développement des services
Valorisation de l'habitat rural Revitalisation (Centre bourg)
Offre de logement adaptée
Facteur d'attractivité
Logement
Maintien et Accueil de populations
Qualité environnementale et paysagère
Pression immobilière si flux de population non maîtrisé
Dégradation du cadre de vie si flux et urbanisation non maîtrisés
Offre d'emplois et d'activités
Maintien et développement de l'activité économique
Ressources
Activités économiques
Source d'emplois et d'activités
Source d'emplois et d'activités
Effet positif
Effet négatif

Collectif Ville Campagne - 2012

Les mobilités en jeu dans les territoires ruraux : éléments de synthèse...

Recomposition sociale et regain d'attractivité impactent les territoires ruraux et posent un certain nombre d'enjeux et de questions qui réinterrogent leurs stratégies de développement. Pour répondre à ces enjeux, la démarche des politiques d'accueil constitue une méthode opérationnelle et concrète qui permet de redessiner son projet de développement. Le développement local a ceci de complexe que les enjeux d'un territoire se croisent et s'entremêlent. Afin de définir son projet et sa stratégie, il s'agira d'identifier ces enjeux et leurs interrelations à partir d'un diagnostic. Coréalisé avec les acteurs locaux, ce dernier permettra une appropriation collective et un portage plus fort de la démarche Accueil.

Enjeux démographiques

Vieillissement de la population
Départ et mobilité des jeunes
Renouvellement des générations
Accueil et maintien de populations
Maitrise d'un afflux spontané de populations

Les questions que posent ces enjeux

Faut-il travailler prioritairement l'accueil ou le maintien ?
Doit-on, peut-on retenir les gens qui partent, notamment les jeunes ?
Comment faciliter l'installation des personnes et les mobilités ?
Doit-on, peut-on limiter, freiner l'arrivée de nouvelles populations ?
Comment maîtriser un afflux de nouvelles populations ?

Enjeux sociaux

Enjeu de cohésion sociale
Enjeu du lien social et du vivre ensemble (cohabitation entre nouveaux et anciens habitants)
Accès à l'emploi, au logement et aux services aussi bien pour les populations permanentes que temporaires
Accès à l'éducation, à la formation et à l'information
Enjeu de l'identité culturelle du territoire

Les questions que posent ces enjeux

Comment répondre aux besoins de logements, de services et d'emploi (offre et accessibilité)?
Quel niveau de services proposer aux populations ?
Comment bien accueillir et intégrer les nouvelles populations ?
Comment favoriser le vivre ensemble entre anciens et nouveaux habitants ?
Comment penser l'accueil au bénéfice de tous, nouveaux et anciens dans un objectif de cohésion sociale (éviter l'exclusion sociale de certaines populations, la ségrégation sociospatiale, la précarisation…) ?

Enjeux environnementaux et d'aménagement

Préservation des terres agricoles
(sécurité alimentaire, équilibre des écosystèmes)
Préservation du cadre environnemental et paysager
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
Maitrise de l'urbanisation
Equilibre des choix d'aménagement
Enjeux climatiques et énergétiques

Les questions que posent ces enjeux

Construire ou protéger/maintenir les espaces agricoles, forestiers et naturels ?
Quel équilibre entre espaces urbains et espaces agricoles, forestiers et naturels ?
Quelles formes urbaines privilégier pour assurer cet équilibre ?
Comment concilier préservation de la qualité environnementale et paysagère, préservation des ressources potentielles énergétiques et alimentaires (fonction nourricière des espaces agricoles) et le besoin de logement et de zones d'activité ?

Enjeux économiques

Maintien et développement d'un tissu économique dynamique et d'emplois locaux
Maintien & renouvellement des ressources humaines et des compétences
Valorisation et préservation des ressources locales
Accès au foncier et à l'immobilier pour les entreprises
Maintien d'un tissu productif local
Valorisation et développement d'une économie résidentielle
Reconnecter économie résidentielle et économie productive
Valorisation économique locale, voire territorialisée
Evolution vers une transition organisationnelle, technologique, écologique et énergétique

Les questions que posent ces enjeux

Comment maintenir le tissu économique et les emplois existants (reprise-transmission, activités en crise) ?
Quel choix ou quel équilibre entre économie productive et économie résidentielle (domestique et touristique) ?
Quel choix ou quel équilibre entre économies interconnectées et économies territorialisées/localisées ?
Comment faire émerger de nouvelles ressources et créer de la plus-value sur le territoire (nouvelle économie, télétravail) ?
Comment anticiper la question des ressources humaines d'un territoire ?

Enjeux de gouvernance

Portage politique
Mobilisation et participation des acteurs et des habitants au projet du territoire
Articulation des politiques publiques entre les différentes échelles de territoires
Articulation entre ville et campagne et avec les territoires voisins et lointains (d'origine des nouvelles populations)
Ressources financières des collectivités locales
Moyens d'ingénierie pour mener ces politiques de développement

Les questions que posent ces enjeux

Quel cadre politique (coopération, schéma…) ?
Quels espaces de dialogue et de gouvernance pour une participation des acteurs et de la population locale ?
Quelle articulation entre ville et campagne ?
Quelle articulation entre échelles de territoires ?
Quelles relations avec les territoires voisins et les territoires lointains ?
Quels moyens techniques et financiers ?
Quels moyens humains ?

Des politiques d'accueil pour renforcer l'attractivité des territoires et améliorer les conditions de vie des populations

Attractif, vous avez dit attractif ?

Collectif Ville Campagne - 2012

Une région, un pays, un village attractif c'est un territoire qui donne envie de venir et / ou de rester pour s'y épanouir. Ces dispositions tiennent tout autant aux conditions de logements et à la qualité de vie qu'à son dynamisme économique.

C'est donc un territoire où l'on est soutenu pour créer son activité, implanter son entreprise, trouver un emploi salarié mais qui offre également un cadre de vie agréable, où les commerces et services sont accessibles, où le logement ne subit pas une pression excessive...

L'attractivité du territoire repose sur deux pieds : son attractivité économique et son attractivité résidentielle. L'un des enjeux consiste ainsi à relier économie productive et économie résidentielle pour qu'elles se nourrissent l'une de l'autre et contribuent à l'attractivité globale du territoire dans un objectif de développement durable.

La démarche Accueil, une posture et une méthode spécifiques.

Une politique d'accueil vise à faire venir des populations, à intégrer les nouveaux venus et à accompagner ceux qui en ont besoin. C'est avant tout une politique locale élaborée par et pour les territoires eux-mêmes. Elle est à tailler sur-mesure au regard des enjeux et des contextes locaux. Elle consiste à construire "l'Offre" du territoire en agissant de manière simultanée sur les trois composantes qui constituent son attractivité : l'activité, la réceptivité et les aménités.

Activité : l'offre d'activité et d'emploi permet de proposer un emploi ou une activité pour les individus qui désirent s'installer ou rester sur le territoire, mais aussi de produire de la richesse qui viendra alimenter l'économie locale et le développement du territoire.

Réceptivité : l'offre de logement, de foncier et de locaux professionnels permet aux individus de résider sur le territoire, aux entreprises de s'installer et aux activités économiques de se développer.

Aménités : l'offre cadre de vie comprend les aménités paysagères, environnementales et identitaires (identité culturelle et patrimoniale), l'offre de services et d'équipements (éducation, santé, loisirs, culture, transports…), mais aussi la capacité du territoire à intégrer ces populations (hospitalité et culture de l'accueil)…

Il s'agira de construire les conditions d'activité, de réceptivité et d'aménités pour constituer, puis assembler l'«offre globale» du territoire. Pour que la politique d'accueil soit véritablement opérationnelle, il s'agira ensuite de faire connaître, de promouvoir cette offre auprès des candidats potentiels à l'installation (accueillir/faire venir), mais également à la population locale (maintenir/faire rester), et d'accompagner les individus dans leur projet, aussi bien ceux qui souhaitent s'installer que ceux qui souhaitent rester vivre sur le territoire. La stratégie définie nécessitera de mettre en regard les moyens et les outils pour animer et faire vivre la démarche, mais aussi de veiller à communiquer et mobiliser les acteurs locaux sans qui l'Accueil ne pourrait se faire.

Au delà des ajustements démographiques, l'accueil constitue donc une politique de développement local à part entière, reliant et travaillant tous les secteurs concernés (équipements, services, urbanisme, économie, etc.). Elle base le développement du territoire sur les hommes et les femmes qui l'habitent et fonctionne sur un mode participatif en impliquant l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire. Elle s'articule avec les politiques européennes, nationales, régionales et départementales. Pour réussir, elle se doit d'être une volonté partagée entre les populations locales et les élus et de s'inscrire dans la durée. Car cela ne se fait pas en un jour !

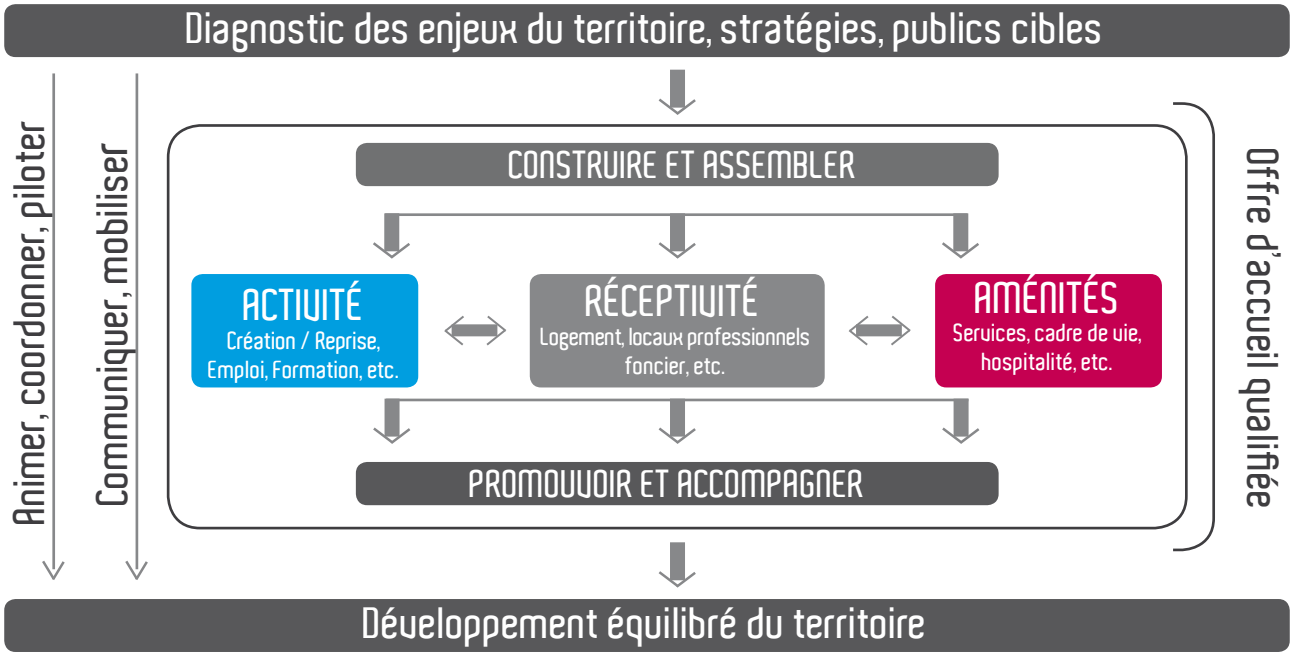

Collectif Ville Campagne - 2012

Les auteurs et contributeurs

Ce document et le référentiel méthodologique ont été élaborés dans le cadre du groupe de travail «Accueil et maintien de populations» du Réseau Rural Français. Il est le fruit à la fois des observations et des travaux du Collectif Ville Campagne (coordinateur du projet) et des acteurs membres du groupe «Accueil» et du Réseau rural.

Ont collaboré à ce document :

> Jean Horgues-Debat, ADRETS	adrets-asso.fr
> Anne Lemaire, APCA	www.chambres-agriculture.fr
> Catherine Sadon, APFP	www.pays.asso.fr
> Olivier Denoual, ASP	www.asp-public.fr
> Sylvain Baudet et Gilles Rey-Giraud, ETD	www.projetdeterritoire.com
> Jeanne Fournier et Nicolas Rousseau, Habitat et Développement	www.habitatdeveloppement.fr
> Nils Brunet, PNR des Causses du Quercy, IPAMAC,	www.parcs-massif-central.com
> Truong-Giang Pham, Sol et Civilisation	www.soletcivilisation.fr
> Nathanaël Fournier, DATAR	territoires.gouv.fr/la-datar
> Francis Morin, Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	agriculture.gouv.fr
> Jean-Yves Pineau, Mathieu Séchaud, Mylène Thou, Collectif Ville Campagne	www.installation-campagne.fr

Le Réseau rural français

Lancé officiellement en décembre 2008, le Réseau rural français est destiné aux acteurs nationaux, régionaux et locaux du monde rural : élus, agriculteurs, forestiers, acteurs environnementaux, chefs d'entreprise, responsables d'association et de groupes d'action locale Leader, territoires de projets, experts…

Il a pour finalité de :

> Décloisonner les acteurs du monde rural en leur permettant de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble ;

> Faciliter la mise en œuvre de projets de développement rural intégrés, en développant des approches et des travaux basés sur une approche territoriale, transversale et multisectorielle ;

> Améliorer la qualité des projets de développement rural financés par le FEADER et favoriser leur valorisation tant au niveau régional, national qu'européen.
Le Réseau rural français inscrit ses travaux dans les objectifs et principes du développement durable et dans une perspective de développement territorial équilibré.

Pour en savoir plus sur le réseau rural : www.reseaurural.fr
Groupe «Accueil et maintien de populations» : www.reseaurural.fr/gtn/politique-accueil

Le Collectif Ville Campagne

Le Collectif Ville Campagne est né de l'observation de deux mouvements concomitants : d'une part, d'un nombre croissant d'individus souhaitant s'installer à la campagne, et d'autre part, des territoires constatant ou recherchant un apport de populations nouvelles.

Aujourd'hui, il regroupe une vingtaine de structures (associations, collectivités territoriales, médias…), impliquées dans l'appui aux porteurs de projets en milieu rural et dans le développement local. Depuis 13 ans, il est devenu un véritable lieu d'action, de réflexion et d'expérimentation autour des migrations ville campagne :

> En conseillant et orientant les personnes qui souhaitent s'installer à la campagne,

> En accompagnant les territoires et en soutenant l'émergence et la mise en place de politiques locales d'accueil tout en assurant une fonction de centre de ressources et de laboratoire : capitalisation et diffusion d'expériences, conseils et mise en réseau d'acteurs, formation, expérimentations de nouvelles modalités d'action,

> En sensibilisant et travaillant avec les pouvoirs publics (DATAR, ministère de l'Agriculture…). A ce titre, le Collectif réalise des études sur les dynamiques migratoires, l'attractivité des territoires, et organise des colloques nationaux.

Coorganisateur de manifestations phares telles que Projets en Campagne (Région Limousin et ASP) ou l'Université Européenne de l'accueil de nouvelles populations (Région Auvergne), le Collectif Ville Campagne développe et gère le site portail national dédié à l'installation en milieu rural :

www.installation-campagne.fr

Document introductif au référentiel des politiques d'accueil & de maintien de population. Outil consultable en ligne sur www.referentiel-accueil.fr

Ce document est une introduction aux enjeux démographiques et à la démarche des politiques d'accueil. Pour aller plus loin et vous permettre d'approfondir, nous avons conçu un référentiel méthodologique consultable en ligne sur www.referentiel-accueil.fr.

Ce référentiel est principalement dédié aux élus et aux agents de développement des territoires ruraux, et a pour vocation :

> De vous donner des clés de compréhension sur ce qui se joue sur vos territoires et vous permettre d'identifier les enjeux et l'intérêt des politiques d'accueil ;

> De vous apporter de la méthode, des outils et des ressources.

Collectif Ville Campagne
05 55 70 47 00 / 05 55 70 47 01
contact@installation-campagne.fr
www.installation-campagne.fr